

Sujet : Anonyme demande : Enquête publique portant sur la concession d'utilisation du domaine public maritime pour la base nautique de la Garonne au Pradet
Date : Tue, 29 Jan 2019 11:53:22 +0100
De : Anonyme

veuillez supprimer mes données personnelles de toute publication.

Mr le commissaire-enquêteur,

J'ai pris connaissance du projet de concession de 30 ans sur la base nautique Garonne.

Le projet de cahier des charges met à la charge de la commune tout l'entretien des 3 bâtiments qui sont relativement anciens de 270m2 en dur et 164m2 léger.

en conséquence, pourriez-vous adjoindre au dossier de concession les diagnostics techniques pour vérifier la présence d'amiante , l'état des réseaux électriques etc..?

concernant le projet communal de terrasse du club nautique (environ 90 m2) de 20000 euros rambarde et sol , j'ai lu avec intérêt le rapport de l'expert de Snaipse structure qui pense que ce bâtiment ne peut soutenir la charge d'une terrasse et qu'il faudrait le renforcer en conséquence. Tout cela a un prix bien évidemment et le chiffrage n'est pas joint.

Le prix de la concession est de 21730 euros annuels pour 2038m2 soit 10,66 le m2 et 20% variable sur les sous traités et encore 3% variable. Je note qu'il n'y a aucun compte d'exploitation recettes/depenses joint par la commune en se basant sur l'ancienne AOT.

Pourriez-vous rajouter au dossier la partie financière pour voir l'engagement de la commune et la rentabilité?

dans les documents présentés sur le site on ne trouve pas le 1-6 - sous traite exploitation type , merci de le rajouter

Avec mes remerciements

Profil : particulier